



EUROPEAN UNION

OSCE Forum for Security Co-operation N°876 Vienna, 7 February 2018

**Déclaration à l'OSCE sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du
Conseil de Sécurité des Nations Unies
"Commission préparatoire pour l'Organisation du Traité d'Interdiction
Complète des Essais nucléaires et ses contributions à la non-
prolifération des armes nucléaires"**

1. L'Union Européenne (UE) et ses Etats membres souhaitent la bienvenue aux intervenants au Forum pour la coopération en matière de sécurité. Nous apprécions leur participation au Dialogue de Sécurité consacré aux moyens de renforcer la mise en œuvre de la résolution 1540.
2. La prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs constitue en effet une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. Alors que plusieurs Etats de l'Union européenne ont été frappés par de graves attaques terroristes, nous sommes vivement préoccupés par ce risque de prolifération vers des acteurs non-étatiques.
3. L'essai nucléaire nord-coréen, le 3 septembre, dernier a mis en évidence l'urgence de l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (TICE), en tant qu'impératif politique mais aussi en tant que contribution concrète à la paix et sécurité internationales en interdisant tout essai d'armes nucléaires et toutes autres explosions nucléaires. Les Etats membres de l'Union Européenne ont rempli leur rôle en ratifiant le Traité il y a de ça plusieurs années. Nous appelons tous les Etats qui ne l'ont pas encore signé, en particulier les Etats de l'Annexe II, de signer et ratifier le Traité sans condition préalable ni délai. Promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur du TICE est une priorité absolue de l'Union Européenne.
4. L'Union Européenne et ses États membres promeuvent la ratification du TICE dans les forums internationaux appropriés ainsi qu'aux réunions avec les pays qui

ne l'ont pas encore signé ou ratifié, afin de réaliser son entrée en vigueur la plus prompte. Dans ce contexte, nous attendons avec impatience la confirmation de la ratification du Traité par la Thaïlande.

5. Avec le TNP, le TICE est d'une importance cruciale pour le désarmement et la non-prolifération nucléaires et est devenu un instrument solide et efficace, avec un système de vérification robuste. Nous accueillons avec satisfaction la réaffirmation de l'importance du TICE par la Résolution 2310 du Conseil de Sécurité de l'ONU.
6. Nous reconnaissons et encourageons le travail de la Belgique et l'Irak, qui ont été choisis comme les coordinateurs 2017-2019 du processus relatif à l'Article XIV pour promouvoir l'obtention de nouvelles signatures et ratifications.
7. Le dernier essai nucléaire du régime nord-coréen est encore une violation directe et inacceptable des obligations internationales de la République Populaire Démocratique de Corée (RPDC) de ne pas produire ou tester des armes nucléaires, comme décidé par de multiples Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies, et représente une provocation majeure et une menace grave à la sécurité régionale et internationale. L'UE condamne fermement les tests d'explosions nucléaires du régime nord-coréen. Nous demandons, une fois encore, à la RPDC d'abandonner ses programmes nucléaire et balistique pour permettre des négociations menant à la dénucléarisation de la Péninsule coréenne par des moyens pacifiques. À cet égard nous saluons l'adoption unanime de la résolution 2397 le 22 décembre, imposant de nouvelles sanctions à la Corée du Nord. Nous rappelons également, l'adoption le 16 octobre de nouvelles mesures autonomes de l'Union européenne et de nouvelles désignations le 22 janvier, complétant et renforçant la résolution 2397, afin d'augmenter la pression sur la Corée du Nord pour qu'elle respecte ses obligations.
8. Les pourparlers récents de haut niveau tenus entre la République de Corée et la RPDC sont un signal encourageant. Il est toutefois nécessaire que la RPDC réponde aux préoccupations internationales en acceptant d'engager une négociation sur son programme nucléaire et balistique et respecte ses obligations internationaux, notamment la mise en conformité avec le TNP et son accord de

garanties généralisées de l'AIEA. Nous appelons également la RPDC à signer et ratifier le TICE.

9. Le rôle inestimable de l'OTICE a été une nouvelle fois démontré en fournissant rapidement des données fiables et indépendantes sur les dernières activités du régime nord-coréen, qui ont permis à la communauté internationale de répondre sans délai et convenablement. L'OTICE fournit à la communauté internationale un système mondial et technologiquement à la pointe, de surveillance des essais d'armes nucléaires, ce qu'aucun Etat ne pourrait faire seul. Nous saluons le Système de Contrôle International, proche de son achèvement et encourageons tous les États Signataires à coopérer avec le PTS afin d'installer les stations, les certifier et les utiliser. La résolution 2310 souligne la nécessité de maintenir le momentum en vue de l'achèvement de tous les éléments du régime de vérification du Traité. Nous encourageons la mise en œuvre de nouveaux outils et processus qui en augmenteront l'efficacité et amélioreront le renforcement des capacités au bénéfice de tous les États parties, en lui consacrant des investissements suffisants. Nous croyons que la disponibilité de données, y compris par des rapports du International Data Center (IDC), ainsi que leur fiabilité, sont essentiels.
10. Le système très sophistiqué de vérification du TICE et ses activités de renforcement des capacités exigent un apport financier substantiel. Nous tous, devons respecter nos engagements budgétaires et permettre à ce travail de se poursuivre. Depuis 2006, le Conseil européen a adopté six Actions Communes/ Décisions du Conseil afin de soutenir les activités de l'OTICE et renforcer son contrôle et ses capacités de vérification. Le soutien financier volontaire de l'UE à l'OTICE est aujourd'hui supérieur à 18,5 millions d'Euros.
11. Notre soutien financier à l'OTICE dans la promotion du renforcement des capacités et l'entrée en vigueur du Traité se poursuivra. Une proposition de nouvelles contributions volontaires de l'Union européenne aux activités de l'OTICE est à l'étude. L'Union européenne continuera de travailler activement avec l'OTICE et avec tous les États intéressés pour encourager l'entrée en vigueur prompte du TICE et son universalisation.

12. En tant que forum de dialogue, le FCS dispose de moyens propres pour soutenir la mise en oeuvre de la résolution 1540. Certains ont déjà été mis en place, tels les points de contact de l'OSCE, qui font partie intégrante du réseau du Comité 1540 et qui se réunissent annuellement. Nous saluons également tous les Etats participants qui, dans un souci de transparence, publient et mettent à jour leurs rapports de mise en oeuvre de la résolution 1540. L'UE est convaincue que l'OSCE a les moyens et le devoir de participer à la promotion de l'application de la résolution 1540 et des résolutions afférentes. Nous remercions Monsieur Pavlov, pour son travail en tant que coordinatrice du Forum pour les questions de non-prolifération et nous accueillons Monsieur Cuesta, qui reprend cette importante tâche. Enfin, nous souhaitons remercier la présidence slovaque du Forum d'avoir consacré ce dialogue de sécurité à la mise en oeuvre de la résolution 1540 et à la commission préparatoire du TICE et sa contribution à la non-prolifération des armes nucléaires.

The Candidate Countries the FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA*, MONTENEGRO*, SERBIA* and ALBANIA*, the Country of the Stabilisation and Association Process and Potential Candidate BOSNIA and HERZEGOVINA, and the EFTA countries ICELAND and LIECHTENSTEIN, members of the European Economic Area, as well as UKRAINE, GEORGIA, ANDORRA, and SAN MARINO align themselves with this statement.

* The Former Yugoslav Republic of Macedonia, Montenegro, Serbia and Albania continue to be part of the Stabilisation and Association Process.